

DEFIS ET ENJEUX SECURITAIRES DANS L'ENVIRONNEMENT SAHELO-SAHARIEN DU MAGHREB

Etude géopolitique élaborée par : Dr. Rafaâ Tabib



Septembre, 2018

ABSTRACT

LES DEFIS SECURITAIRES : DES THEMATIQUES TRANSVERSALES A DIMENSIONS REGIONALE ET INTERNATIONALE

L'environnement saharo-sahélien du Maghreb fait face à trois défis principaux :

Crise de l'Etat, gouvernance et criminalité transfrontalière :

Cette thématique regroupe une série de défis et de menaces, dont principalement, la corruption, l'instabilité politique, l'érosion de l'autorité de l'Etat, le déficit de légitimité des autorités, l'absence de politiques idoines de gestion des diversités culturelles, ethniques et religieuses, l'injustice et l'état d'impunité.

Les obstacles qui se dressent face à la lutte contre les menaces sécuritaires ne sont pas seulement d'ordre exogène. Ils relèvent souvent des déficits de gouvernance respectifs à la plupart des pays de la région, à leur inféodation aux stratégies d'ingérence des puissances étrangères, aux césures spatiales et territoriales qui s'expriment au travers du manque de réseaux routiers et d'infrastructures communes entre les Etats. Cependant, il importe de mettre en exergue les spécificités distinctives entre les situations respectives au Maghreb et dans le Sahel.

Le redéploiement des unités armées sur les régions frontalières constitue une dynamique commune à plusieurs pays de la région.

La Libye constitue le paradigme même de l'Etat failli dans la région et le foyer de prolifération d'une multitude de menaces dans l'ensemble de la région. Dépourvu d'une armée nationale depuis la chute du régime en 2011, les tentatives de reconstruction d'une armée unifiée dans le but de mettre en place un corps légitime et reconnu chargé de ramener la sécurité dans le pays et contrôler les frontières, s'avèrent difficiles et réversibles avec des implications souvent graves sur la stabilité des pays de la région.

L'exemple libyen rejoint celui de la Mauritanie, pays qui connaît une situation de délitement de l'Etat et d'une augmentation de la fracture sociale. Situation qui a orienté les décideurs politiques à adopter le principe de la décentralisation avec pour conséquence, l'expression, sinon l'exaspération des particularismes identitaires régionales et locales.

Les menaces sécuritaires étant substantiellement transfrontalières, les réponses idoines ne peuvent être parcellaires et circonscrites aux limites des territoires nationaux. A ce titre, la question de la coopération entre les pays de la région acquiert une grande importance. Il est donc impératif d'identifier les points forts et les manquements des politiques élaborées par les Etats de la région, de manière collégiale, dans leurs stratégies de lutte contre les fléaux du terrorisme et de la violence armée.

La création de ces organes de coopération témoigne d'une réelle prise de conscience que la menace ne peut être combattue que par un effort concerté et commun au sein de cet espace régional traversé par des fléaux souvent transfrontaliers. Cette conscience est

immanente aussi à une doctrine fondamentale commune aux Etats et aux élites de la région qui tiennent fermement à la préservation de l'intégrité territoriale de leurs pays, laquelle ne doit en aucun cas, être violée par les groupuscules terroristes ou des bandes criminelles de trafiquants.

Globalement, le niveau de la coopération des pays de la région, face à la menace terroriste en premier lieu, est en deçà des défis compte tenu des capacités de mutualisation des efforts et des potentialités inhérentes à chaque pays. Dans cette perspective de complémentarité, il serait opportun d'envisager une réflexion sur les multiples possibilités d'associer les efforts de coopération dans des domaines autres que ceux de la sécurité proprement dite.

Sur le front de la lutte contre la criminalité transfrontalière et les groupes de sédition, le constat fait ressortir un déficit dans l'échange des informations entre les services en charge de la répression de ce fléau, déficit qui est sérieusement aggravé par l'absence d'une stratégie commune entre les pays voisins pour la gestion des frontières et des zones frontalières.

Sur le plan de la coopération multilatérale militaire, le G5-Sahel a élaboré un projet de constitution d'une force d'intervention contre le terrorisme en attendant la relance des autres unités de frappe qui avaient été précédemment mises en place dans le cadre des accords à l'instar du CERMOC et de la MINUSMA. Mais il y a lieu de déplorer que la création du G5 – Sahel en tant que groupement agissant sur le plan de la coordination, avait, à l'origine, pour objectif de contourner l'Algérie. Pays dont le rôle est prépondérant dans la phase de transition au Mali, mais aussi dans la résolution du conflit en Libye.

Manque de perspectives dans les domaines du développement :

La prolifération de certains fléaux qui portent atteinte à la sécurité dans la région ne peut être isolée de la persistance du chômage, du développement des activités illicites et de la paupérisation progressive de la population, ainsi que de la prégnance des modèles injustes de développement économique et social.

Terrorisme et extrémisme :

L'expansion des activités terroristes jihadistes dans la région est intimement liée à la montée du prosélytisme religieux. Le traitement de la violence terroriste a connu des itinéraires divers selon les pays et les configurations de cette menace.

La pluralité des approches empêche la mise en œuvre d'une entente susceptible d'orienter les efforts vers la lutte contre les groupes terroristes, lesquels ont acquis une grande puissance de feu dans certains pays.

La lutte contre la menace terroriste est intimement liée à la déradicalisation et notamment à la bataille sur le plan des valeurs religieuses. Le point fort de la coopération en matière de lutte contre la radicalisation réside dans la formation des imams par le Maroc et l'Algérie, une initiative qui constitue un signal fort de la prise de conscience de la nécessité de mener une bataille commune contre le wahabisme avec les outils idoines et en premier lieu idéologique.

Cependant, l'expérience en Mauritanie dans le domaine de la lutte idéologique contre les groupes jihadistes rencontre des difficultés conséquentes. Ainsi, il y a lieu de noter une certaine dualité dans le discours des autorités sur cet aspect.

***LE PROCESSUS DE MUTATION ACTUELLE DU TERRORISME DANS
L'ENVIRONNEMENT SAHELO-SAHARIEN DU MAGHREB :
DECLOISONNEMENT ET HYBRIDATION DES MENACES***

La transformation des crises et conflits, s'est traduite par endroits en des séquences de paix, un recyclage de certains acteurs sur d'autres théâtres et/ou dans d'autres formes de violences politiques ou criminelles, une résurgence de rébellions et une réadaptation du terrorisme.

Le terrorisme, à l'origine fondamentalement maghrébin, s'est déplacé vers la périphérie de ses foyers initiaux et pénètre le champ géopolitique voire sociopolitique de l'Afrique subsaharienne. Qui plus est, de nouvelles alliances entre criminalité organisée, rébellions politiques et fondamentalisme terroriste se confirment mettant ainsi en évidence de nouveaux défis sécuritaires. On assiste actuellement à une conjonction et une hybridation des menaces : Ces menaces qui s'interpénètrent, s'articulent et se déploient selon des logiques territoriales nouvelles sont :

- Le trafic de drogue (plus de 40 000t de cocaïne par an) ;
- Les trafics humains et la migration clandestine ;
- Les trafics illicites de marchandises finançant des entreprises de violence ;
- Les trafics d'armes et de ressources naturelles (or, diamant, pétrole) ;
- L'importation criminelle de déchets toxiques ;
- La corruption et le blanchiment d'argent ;
- Le militarisme et la criminalisation des acteurs politiques (étatiques et non étatiques) ;
- La résurgence des coups d'Etat ;
- La criminalisation des acteurs politiques par des connivences avec les milieux du narcotrafic et du blanchiment d'argent ;
- La résurgence des rébellions et l'émergence de tendances terroristes ;
- La résurgence du conflit touareg en partie liée probablement aux nouveaux débouchés de l'économie illicite et parallèle créée et entretenue par les systèmes de conflits naissant ou en consolidation ;
- La consolidation des facteurs transnationaux et exogènes de conflictualité qui se fondent sur la mise en exergue d'un terrorisme émergent dans une large bande au sud du Maghreb pour justifier des politiques interventionnistes unilatérales. Le terrorisme et ses corollaires du trafic sont utilisés, intentionnellement ou pas, pour servir de prétexte en vue d'un repositionnement géostratégique des puissances internationales dans la zone sahélo-sahélienne.

Au sein de l'espace sahélo-saharien, une certaine rivalité s'exerce entre des acteurs externes, notamment des grandes puissances sur le plan géostratégique et sur le terrain de l'exploitation de ressources stratégiques et énergétiques de la région (uranium, or, pétrole, entre autres).

Jeu de rivalités entre milices : La guerre des « labels » terroristes.

Le djihadisme se répand à travers un jeu de rivalités. Il est le fait de milices décentralisées (par exemple, les katiba) qui s'affrontent pour contrôler les trafics et recruter des membres. Affiliées à des maisons mères, elles opèrent par alliances provisoires et savent jouer de la porosité des frontières comme de la fragilité des pouvoirs politiques, des services de renseignement et de sécurité.

Le « retour » des combattants de Daesh en Libye : La part du mythe

Après 2016, certains combattants libyens ou affiliés comme tels, avaient entamé le chemin du retour vers la Libye pour y structurer Daesh. Ce processus peut être minoré, pour ces raisons :

- En Syrie et en Irak, Daesh disposait de moyens logistiques, de communication et de diffusion de sa propagande efficaces qui ont été perdus, détruits et rendus inopérants ;
- Le "Califat" de Daesh, situé le long de la frontière avec la Turquie était par ailleurs facile d'accès pour les combattants étrangers. Cette situation n'a bien évidemment rien à voir avec la difficulté rencontrée pour se rendre en Libye ;
- Enfin, la zone couverte par la Syrie et l'Irak, le "Cham", détient une importance centrale dans l'eschatologie musulmane.

LES RECOMMANDATIONS :

VERS UNE APPROCHE DIVERSIFIEE DES ACTIONS FONDEE SUR LA COOPERATION

- Restaurer l'autorité de l'Etat et soutenir sa présence dans les zones « périphériques » en veillant à écarter toute forme de contestation de la souveraineté de la légitimité ;
- Elaborer des études spécifiques pour chaque zone frontalière afin de parvenir à une attitude commune entre les pays limitrophes dans la région et établir les stratégies de gestion des zones frontalières et de lutte contre les menaces qui s'y développent ;
- Mettre en place les institutions idoines susceptibles de lutter contre les crimes transfrontaliers en mobilisant les moyens nécessaires et les instruments appropriés pour enrayer l'action des réseaux qui transcendent les limites nationales de chaque pays ;
- Développer les économies locales qui se fondent sur les capitaux cognitifs et matériels locaux ;

- Lutter énergiquement contre les phénomènes inhérents au « mal de vivre ensemble » au sein des sociétés dans la région et résoudre les questions relatives aux conflits entre les communautés. Cette lutte constitue le levier susceptible d'asseoir la légitimité des pouvoirs.
- Etablir des politiques appropriées pour l'éradication de la pauvreté car la misère constitue le vrai terreau du terrorisme. Par conséquent, la lutte contre ce dernier passe inévitablement par le traitement préventif des injustices sociales et des fléaux qui s'y rattachent.
- Mettre en place un dispositif de coopération inter-Etats pour la lutte contre les catastrophes et les fléaux dangereux ;
- Etablir un organisme d'échange des informations et du renseignement entre les Etats afin d'améliorer la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière et rendre opérationnelle la cellule commune de renseignement créée à Alger en septembre 2010. Dans cet ordre d'idées, il y a lieu de prôner la nécessité d'intégrer, dans les plus proches délais, l'Algérie, la Tunisie et le Sénégal dans le G5-Sahel;
- Soutenir l'initiative pour la mise en place d'un Observatoire de l'Extrémisme Religieux.;
- Identifier les acteurs non-étatiques susceptibles de participer au dialogue sur les politiques appropriées face aux menaces qui pèsent sur la région. Un dialogue qui associerait inévitablement les opérateurs économiques, les organisations corporatistes, les dignitaires de l'institution religieuse, les diasporas et les chefferies coutumières ;
- Impliquer le secteur privé dans la lutte contre les menaces en sollicitant la participation des opérateurs économiques au sein d'une confédération des syndicats du patronat dans la région, la création des sociétés mixtes d'investissement, la mise en place de projets en joint-venture et l'aménagement des zones franches ;
- Organiser, sous l'égide des institutions religieuses, d'une conférence Maghrébo-Sahélo - Saharienne regroupant les élites des grandes religions afin d'apporter les réponses idoines aux défis sécuritaires et notamment en matière de lutte contre les idéologies prônées par les terroristes et les déviations morales des groupes criminels ;
- Elaborer des études de manière transversale sur les rapports et les dynamiques internes qui régissent les interactions entre le terrorisme et l'extrémisme religieux y compris les réseaux d'obédience wahabite ;
- Impliquer les chefferies tribales et traditionnelles dans la prévention et la lutte contre la propagation des idées extrémistes au sein de leurs communautés respectives et oeuvrer à une réelle prise de conscience des dangers que représente l'insertion du terrorisme dans leurs territoires. Cette implication n'est possible et opportune que si elle est inscrite au sein de la plateforme de communication.
- Interdire toute négociation avec les terroristes sous n'importe quelle considération. Aucune concession sur cet aspect ne peut être tolérée. En effet, toute négociation peut s'apparenter à une forme de reconnaissance de ces factions criminelles ;
- Parer à toute éventuelle manipulation de la part des terroristes ou des mouvements de sédition des problèmes ethniques. Cette action repose nécessairement sur l'élaboration

d'une réflexion sur la gestion des identités des groupes culturels, linguistiques, ethniques et la mise en œuvre d'une démarche inclusive de toutes les composantes des sociétés et des nations de la région ;

- Revivifier les traditions d'échange et de communication à travers le Sahara qu'avait été, par le passé, un territoire sillonné de voies et de pistes animées, avec des villes florissantes qui les balisent. En réhabilitant ces échanges et en les soustrayant à l'économie de l'ombre, les trafics transfrontaliers ne profiteraient plus au terrorisme ;
- Inscrire le terrorisme et les trafics illicites et dangereux comme les principaux défis pour la région et éviter ainsi toute forme d'erreur dans la hiérarchie des menaces ;
- Sensibiliser les Etats de la région à leur responsabilité et à celle des puissances étrangères dans la césure entre les peuples. Il y a lieu aussi d'insister sur le fait que la lutte contre le terrorisme implique une attitude empreinte de justice et d'équité afin d'éviter toute forme de stigmatisation de certaines communautés religieuses ou ethniques ;
- Créer l'observatoire des trafics de drogue et promouvoir la coopération entre les services de répression des stupéfiants ;
- Réfléchir à l'opportunité de la création et l'institution d'un état-major de lutte contre les menaces communes et éviter la duplication des mécanismes et cadres de coopération sécuritaire.

INTRODUCTION :

Le présent document constitue une synthèse de la réflexion autour du contexte sécuritaire qui prend progressivement forme aux confins méridionaux du Maghreb depuis le début de l'année 2012, date à laquelle, les foyers de sédition au Mali ont repris leurs activités, reprise qui vient en écho direct à l'effondrement de l'Etat libyen.

Il s'agit donc de restituer, de manière analytique, les défis et enjeux sécuritaires dans cette large bande sahélo-saharienne, tout en dégagant, les effets communs sur l'ensemble des pays de la région. Sur un autre plan, il sera question aussi d'identifier les différences et les particularités spécifiques dans cet espace sahélo-saharien ainsi qu'une énonciation des principales recommandations élaborées à l'intention des décideurs.

Cette note entame une réflexion qui porte sur les aspects inhérents aux défis et menaces sécuritaires internes, externes et transfrontaliers auxquels sont confrontés les pays du Maghreb à partir de leurs confins sahélo-sahariens. Défis et menaces multiformes et aux cadences ou ampleurs différenciées selon les contextes, mais qui présentent toutefois, des similitudes que les réflexions sont appelées à identifier et à sérier, dans une première étape. En seconde étape, il est question de confronter et de mettre en miroir, les types de réponses des Etats et des institutions de coopération régionale voire internationale apportées à ces défis et menaces. Grâce à cette évaluation des défis et menaces ainsi que des politiques mises en œuvre dans la lutte contre les périls sécuritaires, il est escompté de parvenir à l'élaboration de recommandations stratégiques et politiques qui constitueraient un cadre de cohérence globale de prévention et de lutte contre les périls sécuritaires dans la sous-région. Recommandations qui, à la faveur des diverses itérations futures avec les intervenants et les planificateurs de la stratégie sécuritaire en Tunisie constitueront un cadre d'orientation pour le débat avec les pays du Maghreb en vue de la mise en œuvre d'une stratégie commune de lutte contre les fléaux susceptibles de porter atteinte à la sécurité et à l'intégrité des nos pays.

Structure du rapport :

Le présent document est organisé en deux parties consacrées respectivement aux :

- Réflexions autour des défis sécuritaires inhérents aux pays « limitrophes » du Maghreb ;
- Recommandations susceptibles de répondre aux défis.

La première partie privilégie le rapprochement entre les configurations rencontrées dans les divers pays couverts par la réflexion, tout en préservant les distinctions ou les spécificités locales des contextes sécuritaires. La seconde partie constitue une démarche de dépassement de la simple accumulation cognitive des analyses locales afin de parvenir à des recommandations globales et susceptibles de couvrir des actions à la dimension de la sous-région.

FIG : 1

LES PAYS COUVERTS PAR LA REFLEXION - VOISINAGE SAHELO-SAHARIEN DU MAGHREB



PREMIERE PARTIE : IDENTIFICATION DES MENACES COMMUNES : PLURALITE DES CONFIGURATIONS ET SIMILITUDES DES DEFIS

L'identification des menaces sécuritaires majeures permet de dégager et de mettre en exergue trois principaux défis à dimension régionale ou considérés comme communs et partagés pour l'ensemble des pays de la région. Cette identification fait suite à la formulation d'une série de questions : Quelles sont les traits spécifiques des défis et menaces sécuritaires auxquels les pays de la région font face ? Quelle est la part aussi bien des facteurs intérieurs qu'extérieurs dans le développement des périls et quels sont les profils de leurs principaux acteurs tant locaux que transnationaux ? Dans quelle mesure peut-on parler de défis communs à l'ensemble des pays limitrophes du Maghreb et de dynamiques d'interaction entre les situations sécuritaires dans la région sahélo-saharienne ?

Les premières réflexions apportées à ces questions peuvent donner lieu à l'identification de trois thématiques qui sont les suivantes :

- Crise de l'Etat, gouvernance et criminalité transfrontalière ;
- Manque de perspectives dans les domaines du développement ;
- Terrorisme et extrémisme.

En détails, ces thématiques peuvent être développées selon ces termes :

Crise de l'Etat, gouvernance et criminalité transfrontalière :

Cette thématique regroupe une série de défis et de menaces, dont principalement, la corruption, l'instabilité politique, l'érosion de l'autorité de l'Etat, le déficit de légitimité des autorités, l'absence de politiques idoines de gestion des diversités culturelles, ethniques et religieuses, l'injustice et l'état d'impunité.

Les obstacles qui se dressent face à la lutte contre les menaces sécuritaires ne sont pas seulement d'ordre exogène. Ils relèvent souvent des déficits de gouvernance respectifs à la plupart des pays de la région, à leur inféodation aux stratégies d'ingérence des puissances étrangères, aux césures spatiales et territoriales qui s'expriment au travers du manque de réseaux routiers et d'infrastructures communes entre les Etats. Cependant, il importe de mettre en exergue les spécificités distinctives entre les situations respectives au Maghreb et dans le Sahel.

Des différences manifestes sont relevées aussi bien entre les deux rives sahariennes, mais aussi entre les configurations des situations institutionnelles entre d'une part, les Etats faillis ou disloqués et d'une autre part, les Etats qui ont entrepris des politiques de consolidation de leurs structures aussi bien sécuritaires que politiques.

En illustration de l'aspect différencié dans les approches et la nature des menaces entre le Maghreb d'un côté et les pays du Sahel, d'un autre côté, ainsi que des configurations politico-sécuritaires, le Maroc -qui n'a jamais connu de phase de discontinuité de l'Etat ni de guerre civile dévastatrice- constitue un cas spécifique où les acteurs, chargés de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée à l'instar des instances sécuritaires, les Forces Armées Royales, la DST, la DGET, les forces auxiliaires et les entreprises de la sécurité privée, oeuvrent en synergie conformément à des stratégies confirmées. L'effort sécuritaire est soutenu, dans une moindre mesure opérationnelle, par l'administration judiciaire, l'autorité carcérale, le Roi, le parlement, le gouvernement, le Conseil National des Droits de l'Homme, le Diwan Al Madhalam, les médias, les partis politiques, les ONG et les centres des études stratégiques. De ce fait, la lutte contre les menaces prend une dimension holistique.

Dans la même configuration d'Etat qui se consolide, le Burkina Faso et le Niger ont mis l'accent sur la mise en place d'une stratégie nationale de sécurité, dont la finalité est de rétablir les pouvoirs régaliens de l'Etat sur tout le territoire et le renforcement des capacités de la police et de la gendarmerie sur toute l'étendue du pays. Ainsi, au Niger, il y a actuellement un renforcement des moyens militaires grâce à un effort d'équipement des unités de lutte contre le terrorisme et à l'amélioration significative des conditions de vie des militaires.

Le redéploiement des unités armées sur les régions frontalières constitue une dynamique commune à plusieurs pays de la région. A l'instar du Sénégal, qui lors de la période passée, a opéré une mobilisation sur sa frontière avec la Gambie et développé un système de coordination optimisée entre les forces armées et les services de la police. Une situation similaire caractérise la frontière tuniso-libyenne avec l'édification d'une barrière sécuritaire, ce qui dénote d'une nouvelle approche des rapports transfrontaliers dans la région et de l'émergence d'une tendance à la césure des zones limitrophes entre les pays.

Les niveaux institutionnels connaissent aussi des approches différenciées dans la lutte contre les menaces. Ainsi, au Niger, en Tunisie et au Burkina Faso, un programme de formation des juges a été mis en place pour les initier à la lutte contre les filières du terrorisme et de blanchiment d'argent. Un pôle judiciaire a même été créé en Tunisie pour instruire les affaires inhérentes aux crimes terroristes par des magistrats formés à cette mission spécifique. Ces expériences n'ont pas omis d'associer la population à la lutte contre l'insécurité. En effet, les populations ne souffrent pas seulement des actions terroristes, mais aussi du grand banditisme, lequel constitue le premier et plus important défi à la sécurité dans certains pays de la région à l'instar du Burkina Faso et du Niger.

Cependant, d'autres pays de la région connaissent des situations de déliquescence des Etats et de faiblesse, sinon d'effacement de l'autorité.

La Libye constitue le paradigme même de l'Etat failli dans la région et le foyer de prolifération d'une multitude de menaces dans l'ensemble de la région. Dépourvu d'une armée nationale depuis la chute du régime en 2011, les tentatives de reconstruction d'une armée unifiée dans le but de mettre en place un corps légitime et reconnu chargé de ramener la sécurité dans le pays et contrôler les frontières, s'avèrent difficiles et

réversibles avec des implications souvent graves sur la stabilité des pays de la région. Il est à rappeler que ce pays vit une situation de fragmentation profonde avec un désaccord et un hiatus sans précédent entre d'une part, le parlement qui se réunit à Tobrouk et d'une autre part, les factions armées les mieux équipées et dont la ville d'origine est Misratha. Situation similaire, avec cependant des particularités spécifiques au Mali, un pays qui sort d'une grave et longue crise sans pour autant que les processus de règlement de ladite crise ne soit vraiment achevé. En effet, bien qu'ayant engagé une réforme du secteur de la sécurité, cette initiative demeure insuffisante si elle n'est pas accompagnée d'une politique de reconstruction d'une nouvelle administration susceptible de mener une lutte véritable contre les défis du terrorisme et de la criminalité. Il ressort donc, que les actions sécuritaires ne constituent pas les seules réponses idoines aux défis du terrorisme ou de la criminalité. Elles doivent s'intégrer dans une démarche globale intégrée où s'imbriquent nécessairement les aspects institutionnels que militaires. Sur un autre plan d'une échelle régionale, aucune politique ne peut connaître de succès ou de réalisation d'objectifs perceptibles, sans une réelle coordination entre les pays de la zone sahélo-saharienne. Or, pour la mise en œuvre d'une pareille politique, il importe de souligner la nécessité de préservation des institutions principales de l'Etat et de ses organes fondamentaux. A ce titre, la constitution d'un gouvernement ou la mise en place d'institutions faibles ou décentralisées selon un modèle obsolète peuvent concourir à l'échec de l'effort de lutte contre les menaces sécuritaires dont le terrorisme.

La Libye qui connaît une situation sécuritaire critique, avait pourtant réussi la constitution d'un gouvernement d'union nationale. Cependant, ce gouvernement n'a élaboré aucune stratégie de lutte contre l'insécurité multiforme et n'a mis en œuvre aucun mécanisme de prévention des conflits armés sur son territoire. Cette absence de stratégie risque de s'éterniser au regard de l'adoption, par les diverses parties dans le pays, du principe de la décentralisation de l'approche opérationnelle sécuritaire. Cette approche se fonde sur le principe de coordination et de coopération entre les factions armées non impliquées dans le terrorisme ou le banditisme d'un côté et les instances élues au niveau des municipalités et des conseils des villes.

De facto, l'Etat central est écarté du commandement de la lutte contre les menaces, une lutte qui est menée désormais, selon le gré et les évaluations inhérentes à chaque région ou province. Cette approche est une des conséquences de la dislocation de l'Etat ou de son dépérissement progressif. A ce propos, l'exemple libyen rejoint celui de la Mauritanie, pays qui connaît une situation de délitement de l'Etat et d'une augmentation de la fracture sociale. Situation qui a orienté les décideurs politiques à adopter le principe de la décentralisation avec pour conséquence, l'expression, sinon l'exaspération des particularismes identitaires régionales et locales. Processus qui n'a pas enrayé les menaces terroristes malgré la promulgation d'un arsenal juridique et l'effort législatif n'a pas été suivi d'une vraie pratique exécutive.

Corollairement au délitement de l'Etat, qu'il soit la conséquence d'une décentralisation inadéquate ou d'une dislocation violente, apparaissent les groupes dits d'autodéfense dans les zones où la lutte contre le terrorisme et le banditisme a failli, à l'instar de certaines zones dans le Sahel ou l'émergence de l'ordre milicien dans les zones où l'Etat

s'est retiré comme en Libye. Dans cet ordre d'idées, il ne peut y avoir de lutte contre le terrorisme ou le crime organisé sans la démobilisation des milices, des groupes d'autodéfense ou toute autre faction qui s'arrogerait les prérogatives sécuritaires de l'Etat. De même, cette démobilisation impliquerait la réforme de l'administration. Il y a lieu de rappeler, à ce propos, que les politiques gouvernementales libyennes ont, depuis 2011, privilégié une forme de sous-traitance de la sécurité au profit des milices, lesquelles sont devenues les véritables détentrices des clés du dossier sécuritaire et ont remplacé, de facto, l'armée et les services de police dans l'ensemble du pays. Grâce à ce rôle, les factions armées sont devenues des acteurs de premier ordre dans la redistribution des ressources dans le pays.

Les menaces sécuritaires étant substantiellement transfrontalières, les réponses idoines ne peuvent être parcellaires et circonscrites aux limites des territoires nationaux. A ce titre, la question de la coopération entre les pays de la région acquiert une grande importance. Il est donc impératif d'identifier les points forts et les manquements des politiques élaborées par les Etats de la région, de manière collégiale, dans leurs stratégies de lutte contre les fléaux du terrorisme et de la violence armée. L'évaluation de ces politiques, nécessite une approche qui passe par une récapitulation des expériences mises en œuvre et la formulation des interrogations suivantes : Le niveau de coopération entre les pays de la région est-il suffisant pour répondre aux défis sécuritaires ? Quelles sont les avancées réalisées à ce jour ? Quels sont les obstacles ?

Au Maghreb, les pays ont certes engagé des initiatives isolées de coopération avancée avec leurs voisinages afin de coordonner les politiques sécuritaires, mais elles ne peuvent porter leurs fruits que si elles sont accompagnées par des réformes du secteur de la sécurité qui mettrait au diapason les diverses approches et par une amélioration du niveau de vie de la population ainsi que par une lutte contre la corruption.

Le Maroc, a entamé en 2004, à la suite des attentats, une politique de coopération accrue avec les pays de la région dans la lutte contre le terrorisme et les diverses manifestations de la criminalité. Cependant, les défis sécuritaires ne peuvent être abordés sans tenir compte des aspects liés à la gouvernance, à la crise de déliquescence de l'Etat dans certains pays de la région, la prolifération à des degrés divers de la corruption, l'instabilité politique de certains régimes, l'érosion de l'autorité de l'Etat dans les pays soumis à une grande vague de terrorisme ou d'intervention étrangère, le déficit de légitimité ainsi que des problèmes inhérents à l'extrémisme religieux, au prosélytisme et au jihadisme.

Du Maghreb au Sahel, se déploient depuis des années, une série de structures de coopération internationale dans les domaines militaires, sécuritaires et politiques à l'instar du CEMOC, la force conjointe des pays de la région (Algérie, Mauritanie, Niger et Mali), de l'UFL (Unité de Fusion et de Liaison) mise en place par les pays du CEMOC pour les affaires liées au renseignement, du G5 – Sahel dont l'objectif est de créer, à terme, une force des Etats membres, du CAERT (Centre Africain d'Etudes et de Recherches sur le Terrorisme), basé à Alger et qui est une des émanations de l'Union Africaine.

La création de ces organes de coopération témoigne d'une réelle prise de conscience que la menace ne peut être combattue que par un effort concerté et commun au sein de cet espace régional traversé par des fléaux souvent transfrontaliers. Cette conscience est immanente aussi à une doctrine fondamentale commune aux Etats et aux élites de la région qui tiennent fermement à la préservation de l'intégrité territoriale de leurs pays, laquelle ne doit en aucun cas, être violée par les groupuscules terroristes ou des bandes criminelles de trafiquants. Doctrine qui ne peut qu'être consolidée par la promotion des relations historiques entre les peuples et les nations de la région. Relations qui sont aux fondements de la paix.

Cependant, dans ce tableau il y a lieu de relever les obstacles et les manquements dans les politiques de coopération entre les pays de la région. Aussi est-il utile de rappeler que les Etats signataires de l'accord de création du CERMOC n'ont pas respecté leurs engagements respectifs, ce qui a eu pour conséquence de ralentir les opérations de coopération entre les services des diverses armées et forces de sécurité. De même, l'ingérence des considérations identitaires dans les stratégies de chaque pays a affaibli le degré d'engagement de certaines nations dans les actions communes. Par ailleurs, il est à déplorer la modestie de la participation des troupes africaines dans les contingents de maintien de la paix ou de lutte contre les insurrections armées, à l'instar de la MINUSMA. Faiblesse qui est à imputer entre autre, à l'ingérence des puissances étrangères. Ces dernières ont institué des mécanismes de coopération imprégnés de duplicité du fait de leur dédoublement des missions avec des instances régionales.

D'autres facteurs soutendent les obstacles qui se dressent face à une optimisation de la coopération dans la région et sont inhérentes aux rivalités sourdes entre les pays du Sahel – Sahara. Ces obstacles plombent sérieusement les actions communes et favorisent les ingérences étrangères des puissances.

Globalement, le niveau de la coopération des pays de la région, face à la menace terroriste en premier lieu, est en deçà des défis compte tenu des capacités de mutualisation des efforts et des potentialités inhérentes à chaque pays. Dans cette perspective de complémentarité, il serait opportun d'envisager une réflexion sur les multiples possibilités d'associer les efforts de coopération dans des domaines autres que ceux de la sécurité proprement dite. Ainsi, il est potentiellement utile pour tous les Etats de mettre l'accent sur les approches de lutte commune contre la corruption, la consolidation de la décentralisation et le rétablissement du principe de non-ingérence. Autant de questions délicates que les élites dans les pays de la région sont appelées à débattre au plus urgent. Pourtant, il y a lieu de souligner l'importance des potentialités à l'instar de la langue commune, du continuum ethnique dans la plupart des zones frontalières et les dynamiques d'échange portées par les populations.

Sur le front de la lutte contre la criminalité transfrontalière et les groupes de sédition, le constat fait ressortir un déficit dans l'échange des informations entre les services en charge de la répression de ce fléau, déficit qui est sérieusement aggravé par l'absence d'une stratégie commune entre les pays voisins pour la gestion des frontières et des zones frontalières. Cependant, une série de cadres de coopération, a été mise en place pour la gestion des problèmes communs comme le contrôle des zones frontalières, sans pour autant accéder à un degré satisfaisant de coordination. A ce titre, force est de

constater que les trafics d'armes, la contrebande de produits illicites et la traite d'humains dans le cadre des filières criminelles de la migration illégale connaissent une implosion des flux dans la région, principalement après l'effondrement de l'Etat en Libye. Ce pays s'est en effet, transformé en plaque tournante de toutes les entreprises illicites qui desservent un très large territoire qui déborde les limites de la région du Sahel – Sahara. La présence milicienne en Libye rend difficile toute forme de coopération dans la lutte contre les réseaux de la contrebande.

En dehors de la coopération opérationnelle et l'échange des informations, il convient de relever que la coopération entre les pays subsahariens et le Maghreb en matière de formation est assez satisfaisante. Nombreux cas de projets communs ont été élaborés pendant les dernières années. A ce titre, des programmes de formation du personnel militaire par les pays de la région dans un cadre bilatéral, à l'instar de l'initiative entreprise par l'Algérie à l'attention de l'Armée nigérienne, ont été menés à terme et se sont soldés par un franc succès.

Sur le plan de la coopération multilatérale militaire, le G5-Sahel a élaboré un projet de constitution d'une force d'intervention contre le terrorisme en attendant la relance des autres unités de frappe qui avaient été précédemment mises en place dans le cadre des accords à l'instar du CERMOC et de la MINUSMA. Toutefois, il importe d'insister que ces accords gagneraient à être plus performants si les acteurs, susceptibles de participer à la consolidation de la paix et en premier lieu, les Nations Unies et le G5 – Sahel ainsi que la société civile, mettaient en synergie leurs capacités de mobiliser des ressources nécessaires pour répondre aux défis. Mais il y a lieu de déplorer que la création du G5 – Sahel en tant que groupement agissant sur le plan de la coordination, avait, à l'origine, pour objectif de contourner l'Algérie. Pays dont le rôle est prépondérant dans la phase de transition au Mali, mais aussi dans la résolution du conflit en Libye. Cette probable mise à l'écart d'un acteur régional aussi important et incontournable pour la région, constitue une erreur.

Manque de perspectives dans les domaines du développement :

La prolifération de certains fléaux qui portent atteinte à la sécurité dans la région ne peut être isolée de la persistance du chômage, du développement des activités illicites et de la paupérisation progressive de la population, ainsi que de la prégnance des modèles injustes de développement économique et social.

Le terrorisme, dans la plupart des pays de la région, a touché principalement les ceintures pauvres dans les grandes villes et les franges rurales en crise dans les couronnes des métropoles. Les réponses apportées à ce constat ont été différenciées. Au Maroc, l'Etat a entamé un projet de prévoyance contre ce fléau intitulé Initiative de Développement Humain, dont l'objectif est d'encadrer les jeunes afin de parer à toutes les formes de déviance qu'elle soit doctrinale ou criminelle. L'Algérie a opté pour une approche intégrative et d'amélioration des conditions de vie dans les périphéries pauvres des villes ainsi qu'une promotion du cadre de vie et de production dans les localités rurales. Le dialogue social a été prôné dans les politiques de préservation de la paix au Sénégal et notamment, grâce à l'implication de la société civile.

Les rôles respectifs joués par les confréries religieuses soufies, les ONG, les universitaires et les divers partis politiques dans la prévention de la déviance doctrinale ont été décisifs et les résultats probants même si ce pays n'est pas en situation d'affrontement avec les factions jihadistes. La recrudescence des revendications sociales en Tunisie a manifestement porté ses fruits, puisque des augmentations salariales ont été consenties en faveur des fonctionnaires, sans que cette embellie ne profite aux jeunes chômeurs, dont le nombre ne cesse d'augmenter au fil des ans. Les attitudes de plus en plus marquées par les alignements corporatistes ont sensiblement affaibli le dialogue sociétal et les larges pans de marginaux se sont retrouvés dans une situation d'exclusion dans le pays. Exclusion qui a poussé de nombreux jeunes à rejoindre les factions terroristes.

Terrorisme et extrémisme :

L'expansion des activités terroristes jihadistes dans la région est intimement liée à la montée du prosélytisme religieux. Ce constat impose, de ce fait, une approche plurielle de cette problématique composite.

Le traitement de la violence terroriste a connu des itinéraires divers selon les pays et les configurations de cette menace. Ainsi, pour le cas de l'Algérie, qui mène depuis 1990, une guerre d'éradication du terrorisme, l'Etat a prévu des dispositions de réintégration des terroristes qui déposent leurs armes dans le cadre de la loi en faveur des repentis.

Le grand foyer actuel de l'activisme jihadiste ; la Libye, est confrontée au dilemme de l'identification de la menace. En effet, il n'y a pas encore une définition claire du terrorisme. En l'absence de cette définition acceptée par tous, chaque groupe élabore en conséquence, ses politiques de lutte contre la violence des groupes qui se réclament du jihadisme. La pluralité des approches empêche par conséquent, la mise en œuvre d'une entente nationale susceptible d'orienter les efforts vers la lutte contre les groupes terroristes, lesquels ont acquis une grande puissance de feu dans ce pays. La configuration libyenne trouve un écho en Mauritanie, où la faiblesse de la société civile l'empêche de dénoncer le fléau du terrorisme et de le combattre.

Cependant, ce n'est pas seulement cette faiblesse de la société civile qui constitue un obstacle à la lutte contre le jihadisme, il y a lieu de souligner que certains pans de l'Etat sont complaisants à l'égard du terrorisme et des milieux mafieux, dont les connivences avec les groupes jihadistes sont avérés. Ces deux réseaux mafieux et jihadistes ont de solides ancrages au sein même de l'élite au pouvoir.

Certains barons de la contrebande illicite ont même pu faire leur entrée au Parlement. A ce titre, la Mauritanie semble démunie des moyens nécessaires pour faire face aux groupes terroristes et à leurs alliés, les réseaux de la contrebande et les factions mafieuses.

Les aides et les soutiens de la communauté internationale ne sont pas suffisants ni même susceptibles de prémunir le pays d'une mainmise probable sur une partie du territoire, de la part des terroristes. Le scénario de l'apparition d'une entité terroriste sur une part de la Mauritanie n'est pas une éventualité à écarter.

Cet aspect territorial est une question d'actualité au Mali où il faut souligner que les régions évacuées par les terroristes ne sont pas encore revenues dans le giron de l'Etat, ce qui fragilise toute forme de pacification dans ces zones où les autorités sont jusqu'à ce jour absentes.

Sur une même perspective de lutte collégiale contre le jihadisme, il est utile de signaler que le Niger ne peut faire face seul à la menace terroriste car, non seulement ce fléau est transnational, mais il est constamment alimenté par les innombrables crises régionales dans des pays voisins. A ce titre, il est utile de rappeler que ce pays est confronté trois menaces terroristes en même temps ; Boko Haram au sud, Aqmi au nord ouest et les groupes appuyés par Daech sur sa frontière avec la Libye. Ceci, sans omettre ses propres problèmes internes.

Une autre configuration assez distincte de l'ensemble, celle du Sénégal qui n'affronte pas une menace terroriste sur son sol. Cependant, dans l'avenir, ce pays ne peut pas faire face seul aux défis du terrorisme. La spécificité du Sénégal est d'avoir, depuis le début de l'apparition de ce fléau, opté pour une politique alliant aussi bien les aspects sécuritaires et sociaux, tout en veillant à les adapter aux conditions spécifiques de la société locale.

La lutte contre la menace terroriste est intimement liée à la déradicalisation et notamment à la bataille sur le plan des valeurs religieuses. Sur ce plan, les autorités algériennes ont depuis plus de deux décennies établi un contrôle sur les prêches afin d'interdire les discours haineux du wahabisme dans les mosquées et sur les chaînes nationales de la radio et de la télévision. Il y a des programmes de formation des cadres masculins et féminins dans le domaine religieux et une mobilisation des réseaux de la confrérie Tijaniya dont le centre est en Algérie. Parallèlement, l'Etat a mis en œuvre une politique de déradicalisation de la jeunesse en intégrant dans l'économie formelle, les anciens du FIS et en prenant en charge les habitants des anciennes zones de conflit. Ces repentis sont souvent les porte-paroles de la propagande anti-terroriste qui sont mis au-devant lors des campagnes de sensibilisation aux méfaits du terrorisme. La société civile est aussi associée à cet effort, grâce notamment à l'encadrement des jeunes et à la diffusion des valeurs de tolérance et d'ouverture. Les services locaux et consulaires sont aussi associés, par le biais de leurs organes de proximité, dans le démantèlement des réseaux de financement des groupes terroristes. Une coordination a été mise en œuvre pour le suivi et l'orientation entre les divers services ministères dans le but de veiller à la préservation des jeunes aussi bien en Algérie que dans les pays de la diaspora et d'éloigner tout risque d'embrigadement dans les groupes terroristes. Cette approche de la question par la prévention et le dialogue est aussi adoptée au Niger, où les autorités ont développé des projets de coopération pour la déradicalisation en associant des imams. Ces derniers ont été appelés à orienter leurs prêches dans le sens de la promotion d'une vision ouverte et tolérante de l'Islam, une vision qui s'inscrit dans la préservation du contrat social qui lie les deux grandes communautés religieuses dans le pays. Sur le plan institutionnel, deux ministères ont été créés pour répondre aux impératifs de la lutte contre la radicalisation ; le Ministère de la Jeunesse et celui de la Renaissance Culturelle.

Des programmes de recherche d'emploi et de promotion des petits métiers ont été aussi développés pour parer à la marginalisation sociale des jeunes désœuvrés. Au niveau de la société civile nigérienne, il y a un encouragement des chefferies traditionnelles afin qu'elles jouent un rôle dans la lutte contre le terrorisme ainsi que de certains anciens insurgés qui ont rejoint le gouvernement. De même, le Sénégal emprunte cette voie en insistant sur le rôle important du dialogue avec les dignitaires religieux et les confréries.

Une tendance vers la déradicalisation fondée sur la restructuration du champ religieux est en cours au Maroc. Le pays s'est chargé de la formation des imams issus des pays subsahariens, laquelle est prise entièrement en charge par le Royaume dans le cadre d'accords de soutien. Le Maroc a connu en effet, de profondes réformes de son champ religieux, avec des restructurations profondes à l'instar de l'inscription dans la Constitution de l'instance de « Guide des croyants » et la création du Conseil Supérieur des Ulémas qui a l'exclusivité des édits religieux ou fatwa. De même, des chaînes de radio et de télé ont été créées pour préserver le champ religieux de tout dérapage. Des mosquées ont été consacrées aux cours d'alphabétisation. Des think tanks ont été aussi fondés pour réaliser des études sur le terrorisme et les factions de l'islam radical en général. Cependant, les points faibles à relever dans les stratégies de lutte contre le terrorisme se manifestent dans l'absence de traitement ou d'approches transversales et de coopération entre les chercheurs universitaires d'un côté et les officiers chargés du dossier de la sécurité d'un autre côté. Un cloisonnement à déplorer car il constitue une sorte d'accaparement de la réflexion dans l'approche de la sécurité.

Le point fort de la coopération en matière de lutte contre la radicalisation réside dans la formation des imams par le Maroc et l'Algérie, une initiative qui constitue un signal fort de la prise de conscience de la nécessité de mener une bataille commune contre le wahabisme avec les outils idoines et en premier lieu idéologique.

Cependant, l'expérience en Mauritanie dans le domaine de la lutte idéologique contre les groupes jihadistes rencontre des difficultés conséquentes. Ainsi, il y a lieu de noter une certaine dualité dans le discours des autorités sur cet aspect. Celles-ci assurent combattre le terrorisme, mais, en même temps, engagent un dialogue avec les terroristes emprisonnés. Dialogue dont les résultats demeurent mitigés. Mais c'est sur le plan de l'éducation que l'effort de déradicalisation, rencontre les plus graves problèmes. En effet, l'infiltration dangereuse du wahabisme dans les écoles coraniques directement financées par des fonds en provenance du Golfe constitue une grave menace pour la jeunesse surtout en l'absence du contrôle de l'Etat sur ces institutions tant au niveau du financement qu'à celui des contenus enseignés.

Le processus de mutation actuelle du terrorisme dans l'environnement sahélo-saharien du Maghreb : Décloisonnement et hybridation des menaces

L'Histoire doit être convoquée pour cerner les dynamiques actuelles et comprendre ce qu'elles portent de rupture et de relative continuité avec le passé d'une région qui a connu des Etats théocratiques, des djihads et des constructions politiques qui ont revêtu parfois des formes violentes.

L'Histoire de la région a été marquée par des violences armées de conquêtes, de domination et de résistance. Des guerres d'expansion politique ou religieuse (le djihad d'El Haj Oumar et d'Osman Dan Fodio) et des résistances ont accompagné les grands empires et royaumes (Ghana, Mandingue, Bambara, Peul) dès l'époque précoloniale.

Des violences de razzias ont marqué la longue période de développement de l'esclavage. Il y a eu aussi la conquête coloniale, les rébellions et les mouvements armés de libération nationale ainsi que les fractures géopolitiques conséquentes aux effondrements des Etats. Ces épisodes successifs de l'Histoire politique ont déterminé des cultures et comportements de domination ou de résistance ; elles ont façonné des rapports au pouvoir.

Aujourd'hui, l'espace sahélo-saharien périphérique du Maghreb est marqué par l'impact de plusieurs conflits violents qui l'ont affecté et y ont déterminé des liens d'alliance ou d'antagonisme au cours des trois dernières décennies. Il s'agit notamment du :

- Conflit sahraoui ;
- La crise algérienne avec la guérilla terroriste des islamistes ;
- Les rébellions au Soudan et de la crise du Darfour ;
- Les soulèvements armés périodiques au Tchad ;
- Le conflit touareg au Mali et au Niger ;
- La sédition terroriste conduite par les nébuleuses d'Al Qaïda, de Daech, de Boko Haram et d'une myriade de factions jihadistes ;
- La guerre civile en Libye ;
- L'intervention militaire directe des puissances occidentales.

La transformation de ces crises et conflits s'est traduite par endroits en des séquences de paix, un recyclage de certains acteurs sur d'autres théâtres et/ou dans d'autres formes de violences politiques ou criminelles, une résurgence de rébellions et une réadaptation du terrorisme.

Le terrorisme, à l'origine fondamentalement maghrébin, s'est déplacé vers la périphérie de ses foyers initiaux et pénètre le champ géopolitique voire sociopolitique de l'Afrique subsaharienne. Qui plus est, de nouvelles alliances entre criminalité organisée, rébellions politiques et fondamentalisme terroriste se confirment mettant ainsi en évidence de nouveaux défis sécuritaires.

Le triangle : Fezzan libyen - Nord Mali (Azawad) – Agadez au Niger semble devenir actuellement l'épicentre d'un système de conflit en constitution dans le Sahel Sahara à l'intersection de la crise touareg, du développement du terrorisme et de la criminalité organisée ainsi que des problèmes liés à la migration clandestine.

FIG : 2
LES FLUX MIGRATOIRES CLANDESTINS ET LE TRIANGLE FEZZAN – AZAWAD –
AGADEZ

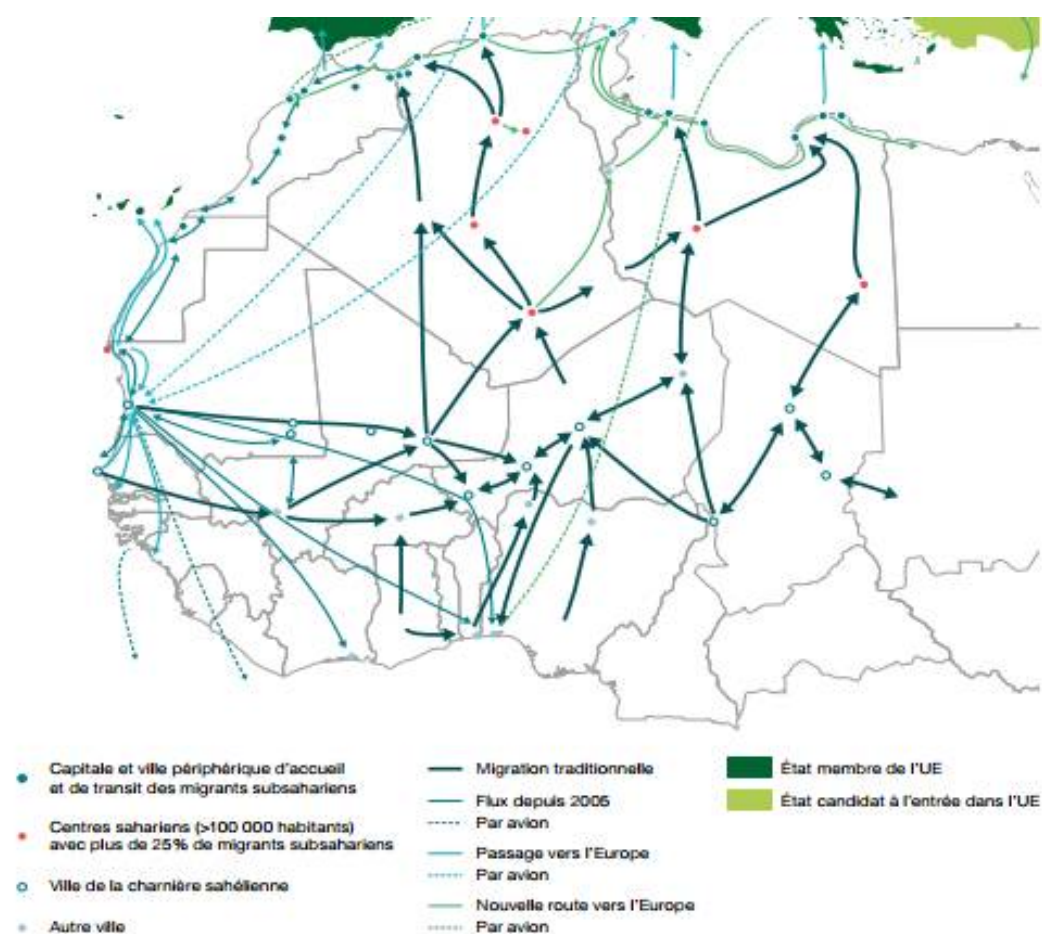
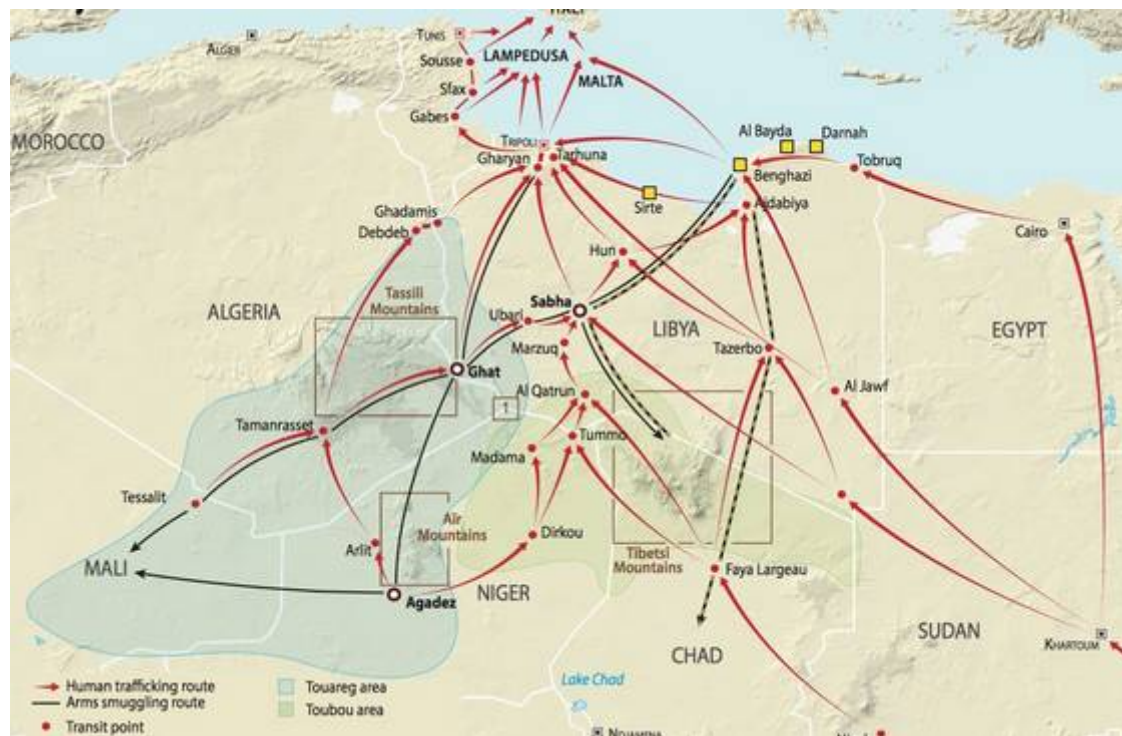


FIG : 3
LES FLUX MIGRATOIRES ET LES TRAFICS DES ARMES



Dynamiques de décloisonnement et d'hybridation :

Trois types de défis affectent l'espace sahélo-saharien et rendent compte des liens étroits entre sécurité, gouvernance et développement :

Une prédominance de la fragilité étatique et de la précarité : La fragilité des Etats renvoie à des problèmes de capacité et de stabilité institutionnelle sociopolitique. Elle est nourrie dans certains contextes par une crise de la gouvernance liée elle-même à une corrosion de la légitimité. Elle s'enracine dans les difficultés de la construction nationale dans laquelle l'appareil étatique a été souvent privilégié au détriment de l'édification nationale. L'émergence de rébellions identitaires et centrifuges en constitue un marqueur. Dans les périphéries des Etats, nous sommes en présence de « zones grises » où l'implantation de forces exogènes augmente les risques d'interventions extérieures en vertu d'un droit de poursuite de pays limitrophes ou non et d'une stratégie préventive des grandes puissances.

Une conjonction et une hybridation des menaces : Ces menaces qui s'interpénètrent, s'articulent et se déploient selon des logiques territoriales nouvelles sont :

- Le trafic de drogue (plus de 40 000t de cocaïne par an) ;
- Les trafics humains et la migration clandestine ;
- Les trafics illicites de marchandises finançant des entreprises de violence ;
- Les trafics d'armes et de ressources naturelles (or, diamant, pétrole) ;
- L'importation criminelle de déchets toxiques ;
- La corruption et le blanchiment d'argent ;
- Le militarisme et la criminalisation des acteurs politiques (étatiques et non étatiques) ;
- La résurgence des coups d'Etat ;
- La criminalisation des acteurs politiques par des connivences avec les milieux du narcotrafic et du blanchiment d'argent ;
- La résurgence des rébellions et l'émergence de tendances terroristes ;
- La résurgence du conflit touareg en partie liée probablement aux nouveaux débouchés de l'économie illicite et parallèle créée et entretenue par les systèmes de conflits naissant ou en consolidation ;
- La consolidation des facteurs transnationaux et exogènes de conflictualité qui se fondent sur la mise en exergue d'un terrorisme émergent dans une large bande au sud du Maghreb pour justifier des politiques interventionnistes unilatérales. Le terrorisme et ses corollaires du trafic sont utilisés, intentionnellement ou pas, pour servir de prétexte en vue d'un repositionnement géostratégique des puissances internationales dans la zone sahélo-sahélienne.

FIG : 4
LES RESSOURCES AU SAHARA-SAHEL – MAGHREB (PIPELINES ET GAZODUCS)

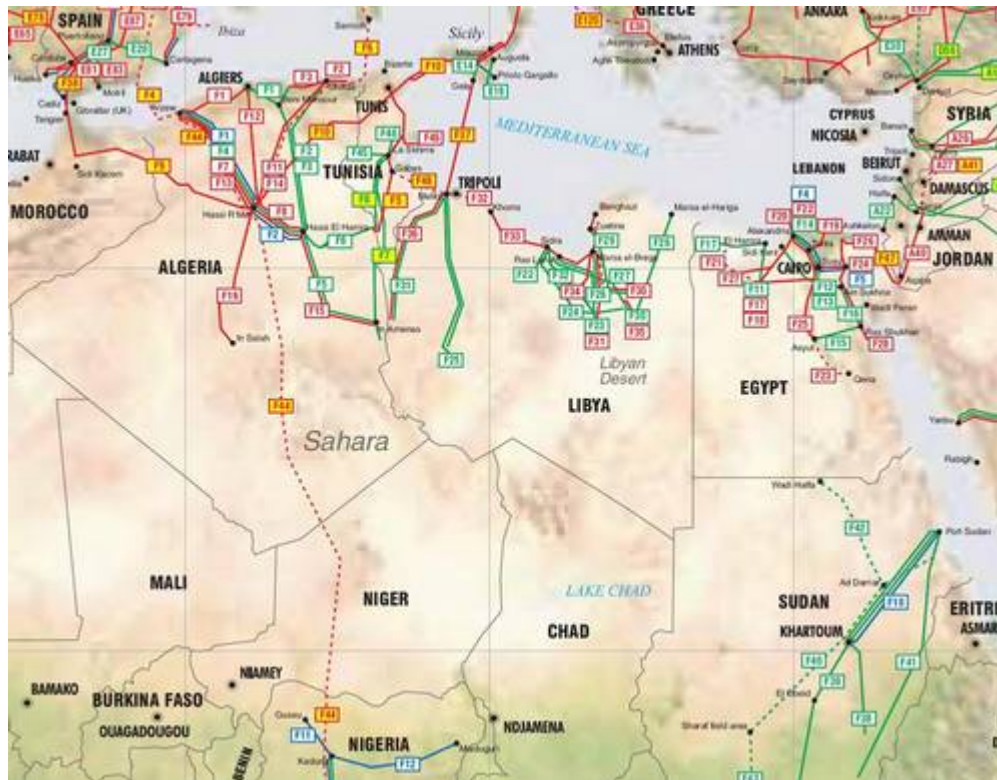
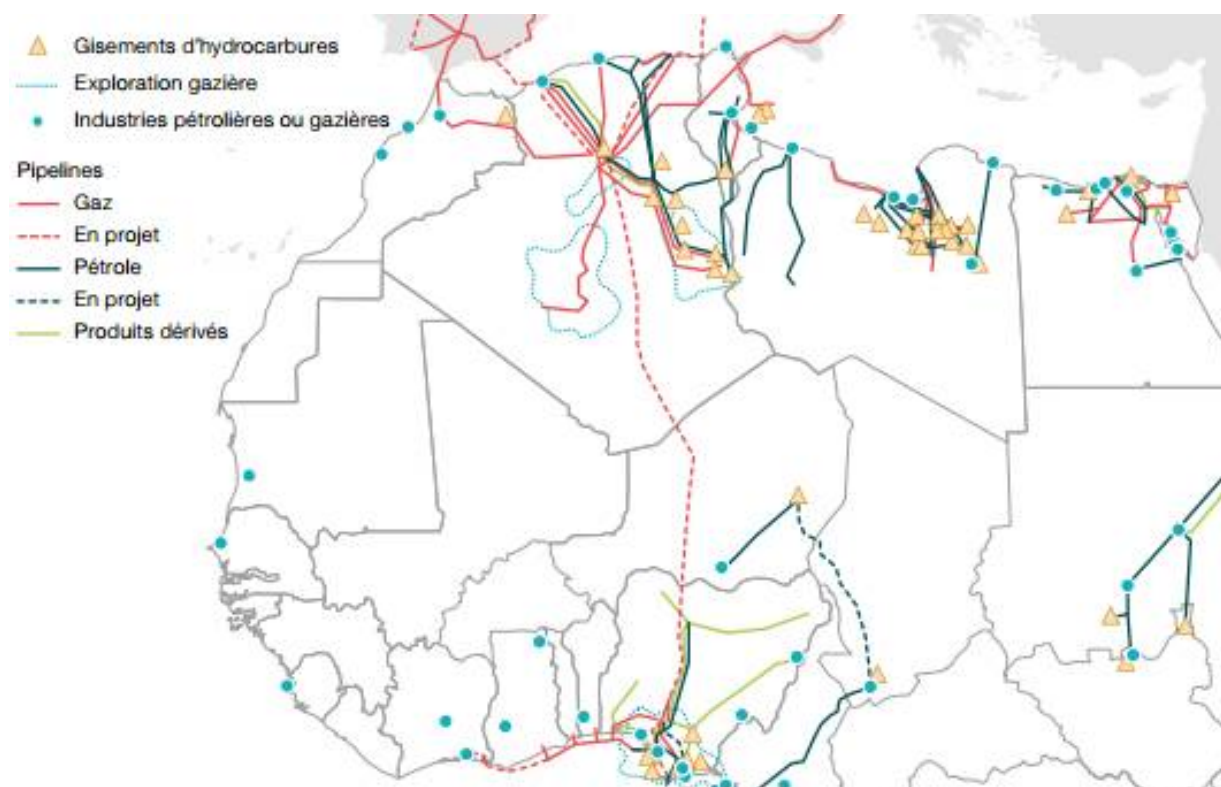


FIG : 5

LES RESSOURCES AU SAHARA-SAHEL – MAGHREB (GISEMENTS D’HYDROCARBURES)



L'hybridation est ainsi liée et conséquente au décroisement des aires et réseaux tenus et gérés par les acteurs de la violence et de la criminalité. Elle prend aussi assise sur l'instrumentalisation des traditions des populations et la pénétration criminelle de la société tout en étant, par endroits, accélérée par les risques de rivalités violentes entre les acteurs des rebellions et les terroristes-trafiquants.

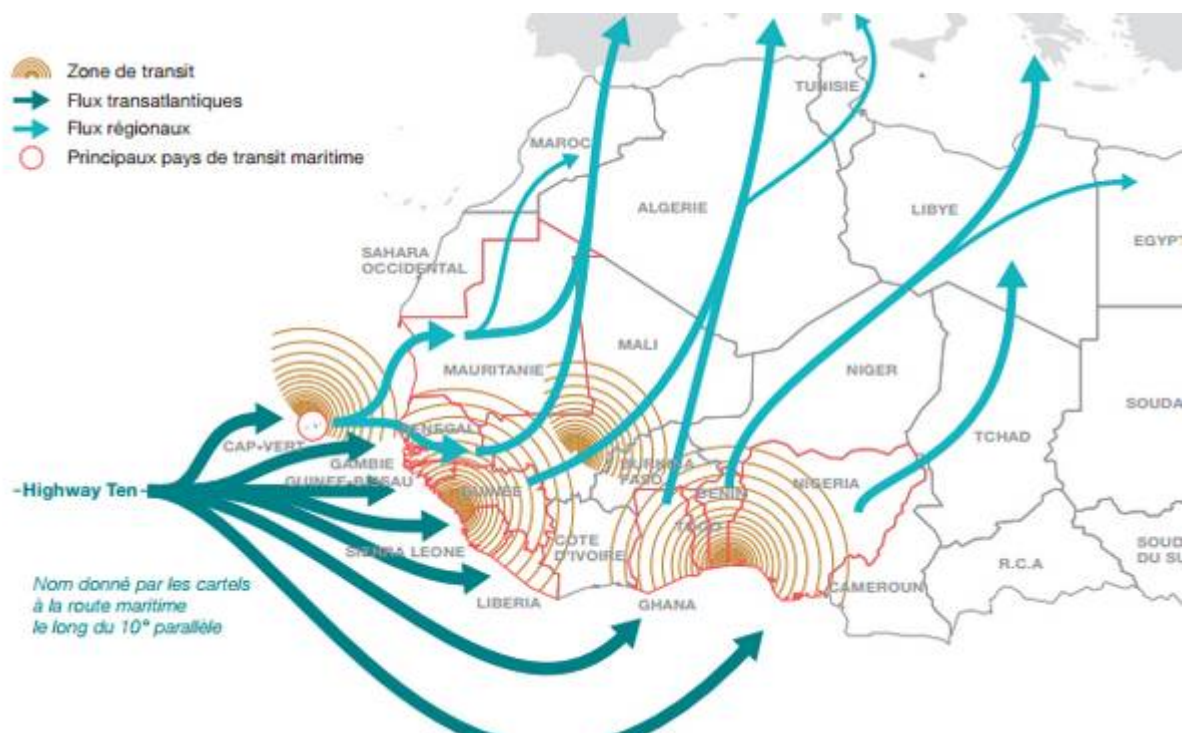
Pluralité des acteurs et des objectifs du terrorisme : Cartographie des factions et des configurations

Au sein de l'espace sahélo-saharien, une certaine rivalité s'exerce entre des acteurs externes, notamment des grandes puissances sur le plan géostratégique et sur le terrain de l'exploitation de ressources stratégiques et énergétiques de la région (uranium, or, pétrole, entre autres).

Il importe de rappeler à cet effet, certaines configurations de terrain pour mieux illustrer la diversité et l'interpénétration entre les Etats et les réseaux de terrorisme-trafics :

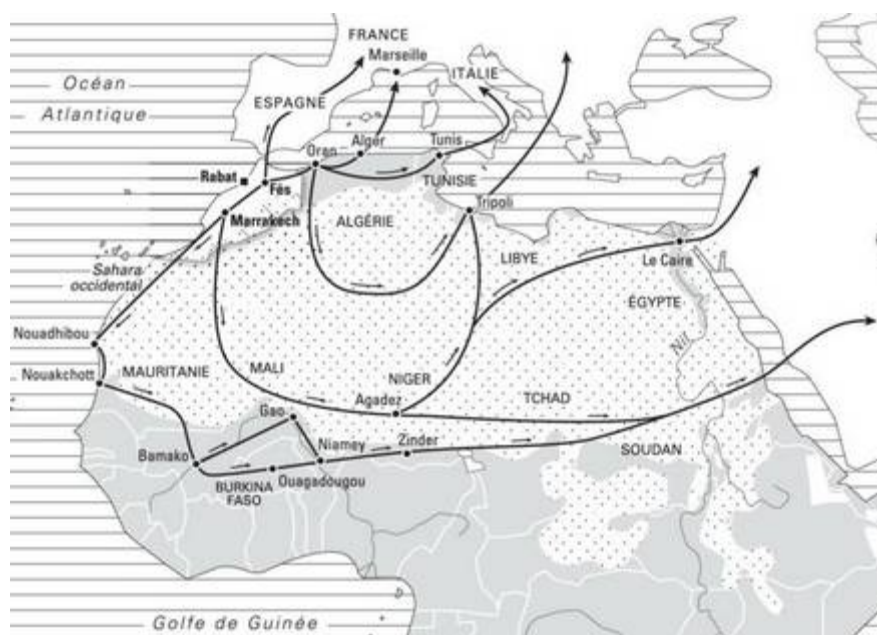
- La Guinée-Bissau a été considérée par plusieurs organisations internationales comme la porte d'entrée des stupéfiants produits en Amérique du Sud ;
- La Guinée est soupçonnée de développement endogène de la production de drogue synthétique ;

FIG : 6
LES FLUX DE LA COCAÏNE



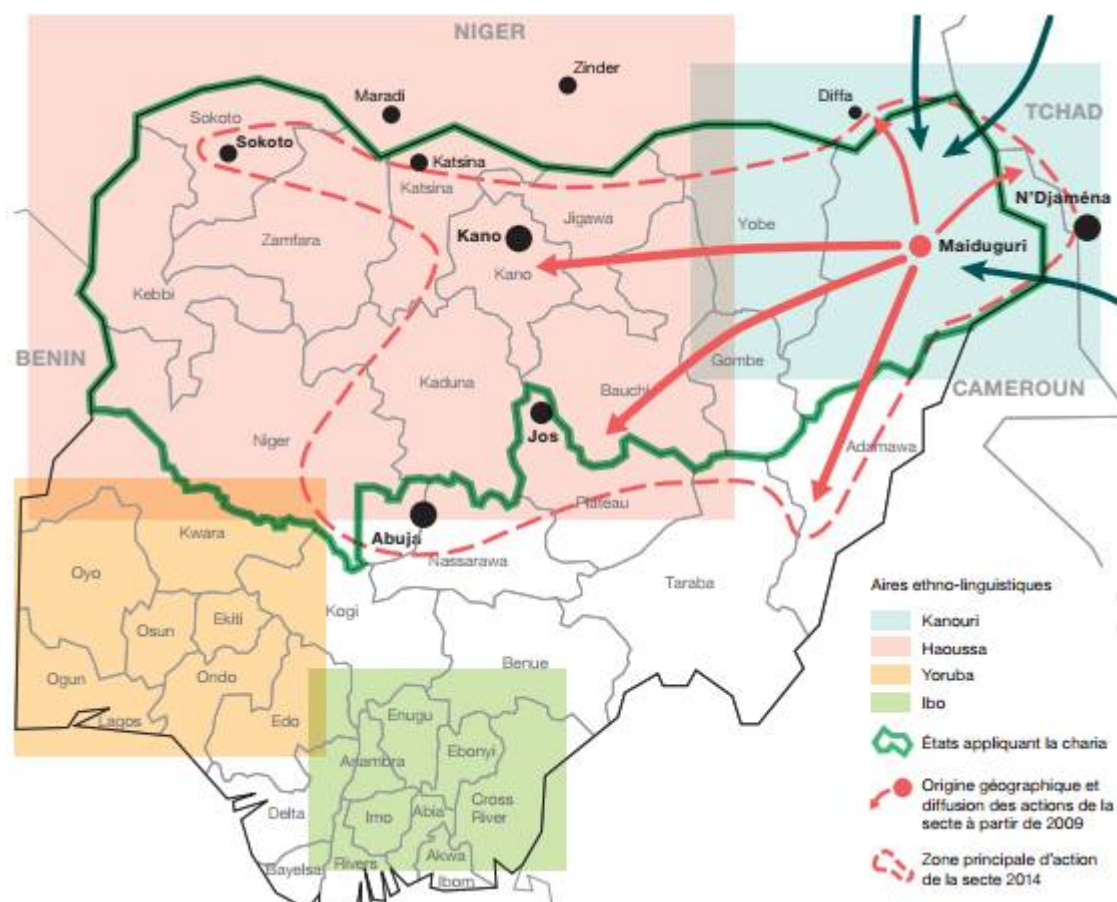
- Le Mali est actuellement une plateforme de jonction des routes sahélo-sahariennes du trafic. Des routes gérées par le narcotrafic et les acteurs de migration clandestine ;
- Le Sahara Sahel est un couloir de convoi du hachich produit dans le Rif marocain. Le transport et l'écoulement de cette drogue draine des ressources importantes pour les factions terroristes autant que pour les factions tribales ou en sédition ;

FIG : 7
 LES ROUTES DE CONVOI DU HACHICH MAROCAIN ET LES AIRES D'ACTION DU
 TERRORISME



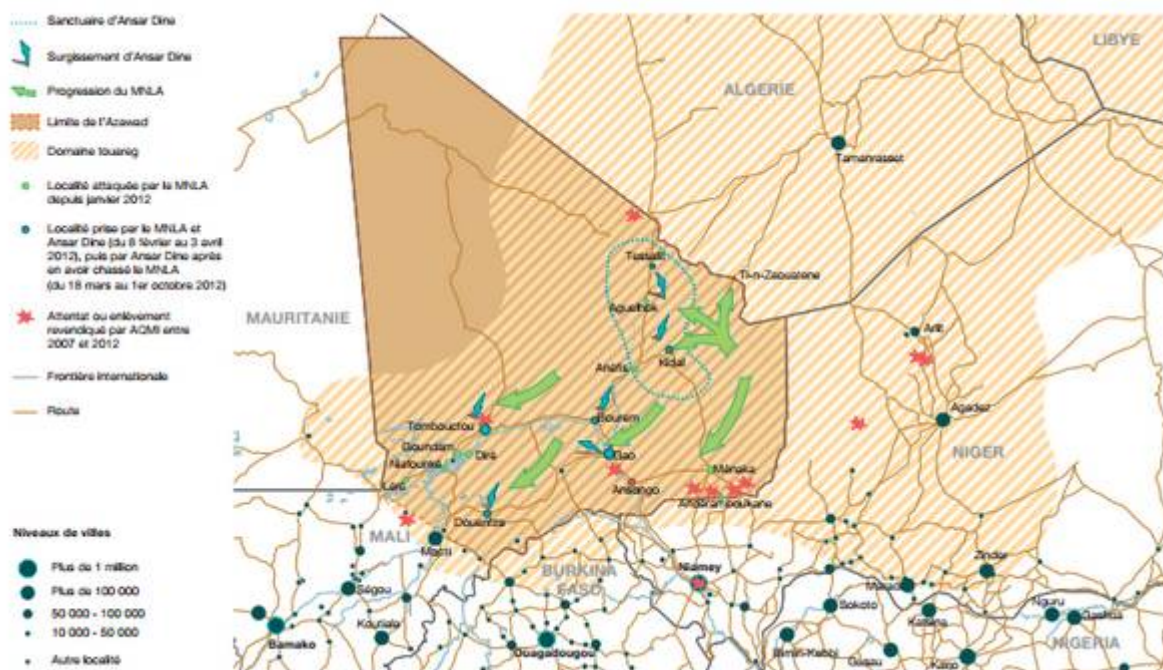
- Au Nigeria, le mouvement Boko Haram est une illustration du développement d'un fondamentalisme subsaharien endogène et connecté aux réseaux actifs dans la mouvance terroriste internationale. Rebaptisé en mars 2015 « Etat islamique en Afrique de l'Ouest », le groupe Boko Haram multiplie les opérations meurtrières au Nigeria et au Tchad. Ce groupe terroriste qui a pris le relais des mouvements progressistes des Talakawa, a été fondé par Ustaz Muhammad Yusuf, imam formé en Arabie saoudite et décédé en 2009. Boko Haram s'est développé après la violente répression de l'armée. En mars 2015, il est devenu, sous la direction de M. Aboubakar Shekau, une milice criminelle et terroriste affiliée à l'OEI et bénéficiant parfois de la connivence de haut gradés de l'armée. Elle recrute dans un sous-prolétariat illettré. Ses champs d'action sont l'Etat de Borno au Nigeria, l'est du Niger, le nord du Cameroun et l'ouest du Tchad. On estime à 17 000 le nombre de ses victimes depuis 2009. Dans le nord du Nigeria, relativement délaissé dans le partage de la rente pétrolière, la collusion entre certains responsables politiques ou l'armée et les groupes djihadistes n'a pas totalement disparu.

FIG : 8
L'aire d'action et d'influence de BOKO HARAM



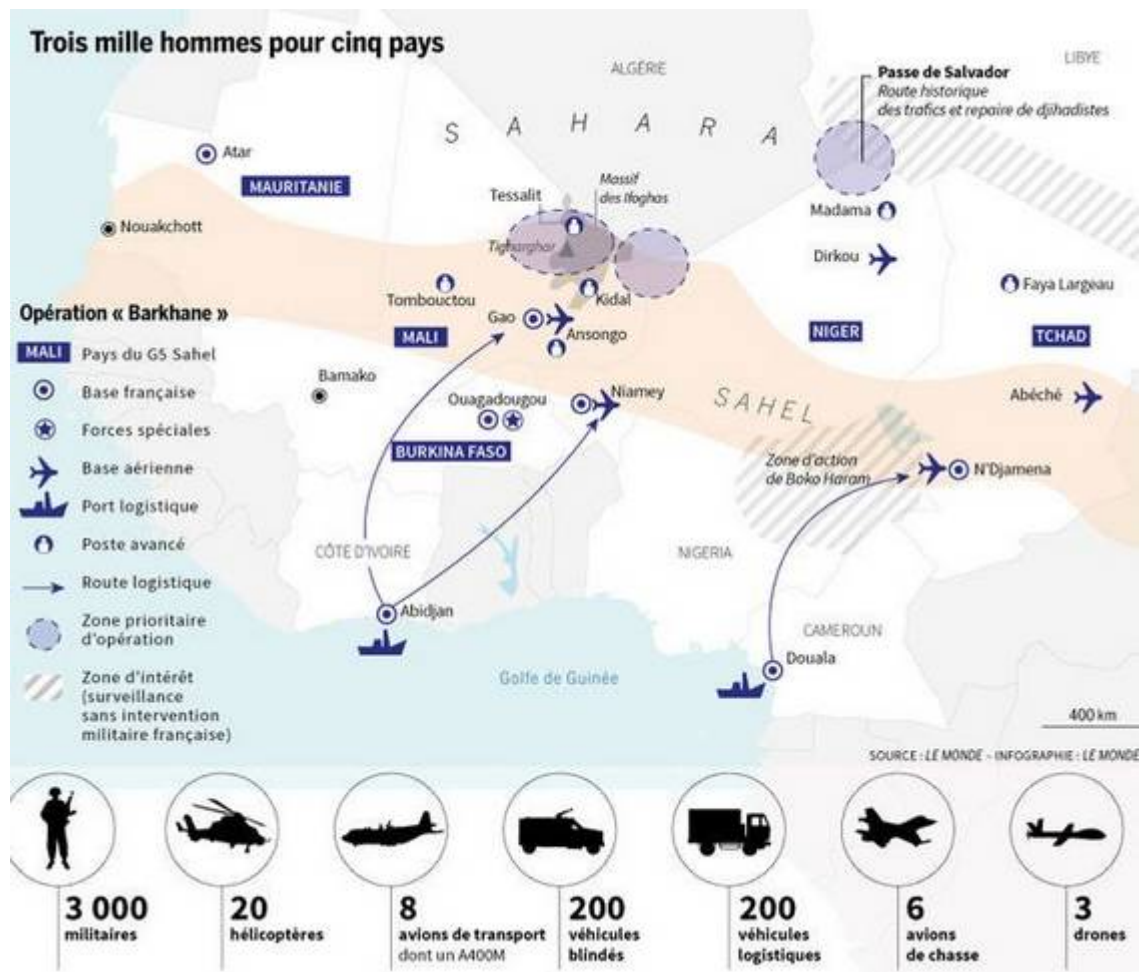
- Les conflits qui ont touché le Mali en 2012 ont fait intervenir des milices aux revendications très diverses : le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), qui regroupe les Touaregs en lutte pour l'indépendance ; des milices proches d'AQMI, qui revendiquent l'instauration d'un califat ; Ansar Dine, du Touareg Iyad Ag Ghaly, qui veut imposer la charia ; le Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (Mujao), qui cherche à contrôler les circuits mafieux. Aujourd'hui, les réseaux djihadistes manifestent la volonté non seulement de contrôler les trafics (armes, drogue, etc.) et de contester les pouvoirs en place, mais également de redéfinir les frontières héritées de la colonisation, de casser les liens entre l'Europe et l'Afrique sahélienne. L'opération française « Serval », autorisée par les Nations unies le 20 décembre 2012, et « Barkhane » qui compte trois mille hommes déployés dans cinq pays sahéliens (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina Faso) avec l'appui de troupes africaines et onusiennes n'ont pas éradiqué la violence. Les opérations militaires extérieures peuvent, temporairement, endiguer les conflits armés et la prolifération des milices ; en revanche, elles sont inaptes à s'attaquer à leur terreau et risquent même, par un effet boomerang, de retourner les populations contre elles ou de disséminer des groupuscules tout à la fois mafieux, politiques et religieux. Au Mali, le gouvernement du président Amadou Toumani Touré (2002-2012) avait manifesté une relative tolérance envers les trafics et les activités des djihadistes tant qu'ils restaient cantonnés dans le nord du pays.

FIG : 9
LA CRISE DE L'AZAWAD ET LA DISSEMINATION DE LA NEBULEUSE TERRORISTE



- Au Burkina Faso, l'ancien chef de l'Etat Blaise Compaoré (1987-2014), allumant ou alimentant des incendies pour les éteindre ensuite en tant que médiateur international, avait noué un pacte de non-agression implicite avec certaines mouvances. Il jouait ainsi volontiers le rôle d'intermédiaire pour la libération d'otages. En 2015, la dissolution du régiment de sécurité présidentielle, « Etat dans l'Etat » dirigé par l'éphémère putschiste Gilbert Diendéré, et la restructuration des services de renseignement ont contribué à rendre le pays plus vulnérable aux attentats.

FIG : 10
DEPLOIEMENT DE L'OPERATION BERKANE



Jeu de rivalités entre milices : La guerre des « labels » terroristes.

Le djihadisme se répand à travers un jeu de rivalités. Il est le fait de milices décentralisées (par exemple, les katiba) qui s'affrontent pour contrôler les trafics et recruter des membres. Affiliées à des maisons mères, elles opèrent par alliances provisoires et savent jouer de la porosité des frontières comme de la fragilité des pouvoirs politiques, des services de renseignement et de sécurité. Cependant, on note, sinon un djihad global, du moins des allégeances croissantes, soit à l'OEI, Boko Haram, le Mujao, Ansar Beit Al Maqdis dans le Sinaï, Majilis Choura Al Moujahidine en Libye, des fractions d'Al Chabab en Somalie, soit à Al Qaida, Al Chabab somalien, Front de libération du Macina (FLM) peul au Mali, Ansar Dine. Al-Mourabitoune, fusion du Mujao et des Signataires du sang, un groupe créé en 2012 par M. Belmokhtar, s'est allié à Al Qaida, même si certaines factions ont prêté allégeance à l'OEI. A priori, ces attitudes relèvent plutôt de l'adoption de labels ou de la logique de la franchise. Les financements et les liens logistiques avec les maisons mères ne sont pas prouvés.

Si les puissances occidentales ont joué avec le feu, les potentats arabes ont également contribué à créer la situation actuelle : financements des mosquées et des écoles coraniques par des fonds saoudiens ou des associations du Qatar ou d'autres pays du Golfe, liens entre le Maroc et le MNLA, possibles liens entre les services secrets algériens et des chefs d'AQMI, conflit entre l'Algérie et le Maroc à propos du Sahara occidental.

Le « retour » des combattants de Daesh en Libye : La part du mythe

Après 2016, certains combattants libyens ou affiliés comme tels, avaient entamé le chemin du retour vers la Libye pour y structurer Daesh. Ce processus peut être minoré, pour trois raisons :

- En Syrie et en Irak, Daesh disposait de moyens logistiques, de communication et de diffusion de sa propagande efficaces qui ont été perdus, détruits et rendus inopérants ;
- Le "Califat" de Daesh, situé le long de la frontière avec la Turquie était par ailleurs facile d'accès pour les combattants étrangers. Cette situation n'a bien évidemment rien à voir avec la difficulté rencontrée pour se rendre en Libye ;
- Enfin, la zone couverte par la Syrie et l'Irak, le "Cham", détient une importance centrale dans l'eschatologie musulmane puisque c'est la terre où se déroulèrent, selon la tradition islamique, les dernières grandes batailles annonciatrices de la fin des temps. Daesh a utilisé cette symbolique comme un puissant levier mobilisateur, placé au cœur de sa propagande, avec une certaine efficacité. La symbolique religieuse du "Cham" n'a pas d'égal en Libye. De plus, la perte du "Califat" est un démenti cinglant qui expose frontalement le bricolage que Daesh a fait avec l'eschatologie musulmane à des fins de propagande.

La défaite de Daesh au Levant est une démonstration assez claire de l'incapacité de créer un modèle jihadiste pérenne.

SECONDE PARTIE :

LES RECOMMANDATIONS : VERS UNE APPROCHE DIVERSIFIEE DES ACTIONS FONDEE SUR LA COOPERATION

Les recommandations de la présente partie constituent des alternatives destinées aux décideurs en Tunisie afin de leur permettre de mieux cerner les problématiques et les défis qui se posent actuellement ou qui seront prégnants à l'avenir dans notre voisinage maghrébin et sahélo-saharien. Certaines recommandations peuvent être proposées aux pays voisins dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale en fonction de la nature de la thématique traitée ou du défi exposé. Plusieurs reposent sur les résultats précédents d'identification des défis et menaces sécuritaires multiformes, des modalités actuelles mises en œuvre dans les pays de la région afin d'y faire face, des acteurs étatiques ou non étatiques les plus impliqués dans cette lutte et des capacités dont disposent les instances pour mener à terme leurs stratégies. Par conséquent et au vu des identifications élaborées précédemment, la note se propose de dresser ci-après, une série de recommandations sériees suivant des thématiques générales :

Les zones frontalières : De la césure à la coopération

Afin de lutter contre les menaces sécuritaires, les zones frontalières doivent être approchées non pas comme des limites disjonctrices des territoires nationaux, mais comme des aires de rencontre et de complémentarité susceptibles de valoriser les différentiels économiques ou fonctionnels entre les réalités inhérentes à chaque pays limitrophe. Les actions recommandées dans cette thématiques seraient de :

- Restaurer l'autorité de l'Etat et soutenir sa présence dans les zones « périphériques » en veillant à écarter toute forme de contestation de la souveraineté de la légitimité ;
- Elaborer des études spécifiques pour chaque zone frontalière afin de parvenir à une attitude commune entre les pays limitrophes dans la région et établir les stratégies de gestion des zones frontalières et de lutte contre les menaces qui s'y développent ;
- Mettre en place les institutions idoines susceptibles de lutter contre les crimes transfrontaliers en mobilisant les moyens nécessaires et les instruments appropriées pour enrayer l'action des réseaux qui transcendent les limites nationales de chaque pays ;
- Elaborer un schéma d'aménagement du territoire fondé sur une vision à long terme pour la réalisation des infrastructures susceptibles d'établir des liens concrets entre les pays, faciliter les échanges entre les populations et dynamiser les économies dans les zones frontalières ;
- Etablir des études spécifiques pour la compréhension des menaces spécifiques dans les zones dites à risques à l'instar de la région du Lac Tchad, du triangle de Salvador Pass, de la J'farra et de la zone limitrophe de la Mauritanie avec ses voisins à l'Est ;
- Adopter une série de lois destinées à promouvoir une startégie de développement des échanges des biens et des services ;

- Œuvrer avec les organisations internationales et les sociétés civiles locales afin d'intégrer les migrants et les réfugiés en leur apportant assistance et en créant des opportunités d'emploi.

La gouvernance de la préservation des droits sociaux : La première barrière dans la lutte contre les menaces

La pauvreté et la marginalité de pans entiers de la société ouvrent la voie devant les entreprises terroristes et les réseaux criminels, il s'agit là d'un constat. Cependant, le déficit de légitimité et les conflits à caractère communautaire peuvent encourager la prolifération des phénomènes de radicalisation et de déviance. Dans cet ordre d'idées, sont formulées les recommandations de cette thématique et qui appellent à :

- Promouvoir les politiques de développement des services destinés à la population et observer les règles de bonne gouvernance ;
- Mobiliser les ressources nécessaires afin d'assurer une meilleure dispersion des services destinés à la population, des emplois et surtout d'accès à l'énergie et aux infrastructures ;
- Développer les économies locales qui se fondent sur les capitaux cognitifs et matériels locaux ;
- Lutter énergiquement contre les phénomènes inhérents au « mal de vivre ensemble » au sein des sociétés dans la région et résoudre les questions relatives aux conflits entre les communautés. Cette lutte constitue le levier susceptible d'asseoir la légitimité des pouvoirs.
- Etablir des politiques appropriées pour l'éradication de la pauvreté car la misère constitue le vrai terreau du terrorisme. Par conséquent, la lutte contre ce dernier passe inévitablement par le traitement préventif des injustices sociales et des fléaux qui s'y rattachent.
- Elaborer une étude spécifique du fléau des enfants errants dans les rues des métropoles de notre région et des réseaux de recrutement de terroristes qui pourraient, ou qui peuvent, les mobiliser dans les factions criminelles ou les réseaux terroristes ;
- Identifier les moyens et procédures politiques et sociales appropriées selon chaque contexte, pour parvenir à la stabilisation des Etats et la résolution des questions inhérentes aux déficits de légitimité des institutions. Il s'agit là de conditions nécessaires pour baliser la voie au retour des autorités dans les zones abandonnées précédemment et investies, momentanément, par les organisations terroristes ou les réseaux de la criminalité organisée. ;
- Inscrire la menace des changements climatiques afin de ne pas focaliser sur les seuls défis sécuritaires dans notre région. Sonder les questions et les problématiques qui mettent en relation les aspects de changements climatiques et de dissémination de la violence, y compris du terrorisme, notamment dans les régions où les fléaux de la sécheresse et d'insécurité alimentaire poussent des populations à des mouvements migratoires massifs.

La coopération entre les Etats : Condition incontournable face à des phénomènes transnationaux

Les menaces, telles qu'identifiées, sont dans la plupart transfrontalières et communes à un ensemble de pays. Par conséquent, la coopération acquiert une dimension stratégique tant au niveau des institutions que de l'échange des expertises. Les recommandations pour une coopération appropriée suggère de :

- Mettre en place un dispositif de coopération inter-Etats pour la lutte contre les catastrophes et les fléaux dangereux ;
- Etablir un organisme d'échange des informations et du renseignement entre les Etats afin d'améliorer la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière et rendre opérationnelle la cellule commune de renseignement créée à Alger en septembre 2010. Dans cet ordre d'idées, il y a lieu de prôner la nécessité d'intégrer, dans les plus proches délais, l'Algérie, la Tunisie et le Sénégal dans le G5-Sahel;
- Diffuser auprès des jeunes et des décideurs, principalement au Maghreb, l'idée d'un « retournement » vers le Sud en prônant la nécessité pour la région septentrionale de l'Afrique, après des années de coopération avec l'Europe, de s'orienter vers les pays du Sud, les voisins proches ;
- Améliorer la stabilité politique dans les pays du Maghreb, du fait que toute atteinte à la sécurité dans le Nord du continent a un effet direct sur la situation des pays du Sahara-Sahel. L'interdépendance des situations politiques et sécuritaires entre les deux composantes de la région impose désormais une responsabilité supranationale dans le traitement des affaires intérieures au sein de chaque pays au Maghreb. Cette prise en compte oeuvrera pour le renforcement et le rétablissement de la confiance entre les Etats de la région et principalement, entre le Nord et le Sud de la zone Sahélo – Saharienne.

Le rôle de la société civile, des centres de recherches et du champ religieux : Pour une approche plurielle et pluridisciplinaire

La société civile ne peut être écartée d'un effort commun et effectif de lutte contre le terrorisme. De même, le traitement des menaces ne se circonscrit pas aux seuls aspects de militaires ou sécuritaires, de ce fait, il est important d'associer les instances religieuses et universitaires dans l'effort de déradicalisation. Par conséquent, les recommandations dans cette thématique seraient de :

- Organiser une conférence Maghrébo - Sahélo - Saharienne regroupant les ONG pour apporter la réponse des populations aux défis et menaces sécuritaires. Une initiative qui pourrait déboucher sur la création d'une plateforme de communication ;
- Soutenir l'initiative pour la mise en place d'un Observatoire de l'Extrémisme Religieux.;
- Identifier les acteurs non-étatiques susceptibles de participer au dialogue sur les politiques appropriées face aux menaces qui pèsent sur la région. Un dialogue qui associerait inmanquablement les opérateurs économiques, les organisations corporatistes, les dignitaires de l'institution religieuse, les diasporas et les chefferies coutumières ;

- Impliquer le secteur privé dans la lutte contre les menaces en sollicitant la participation des opérateurs économiques au sein d'une confédération des syndicats du patronat dans la région, la création des sociétés mixtes d'investissement, la mise en place de projets en joint-venture et l'aménagement des zones franches ;
- Organiser, sous l'égide des institutions religieuses, d'une conférence Maghrébo-Sahélo - Saharienne regroupant les élites des grandes religions afin d'apporter les réponses idoines aux défis sécuritaires et notamment en matière de lutte contre les idéologies prônées par les terroristes et les déviations morales des groupes criminels ;
- Elaborer des réponses appropriées sur le plan idéologique et notamment dans les médias à caractère religieux afin de lutter contre le wahabisme, lequel développe des stratégies dangereuses pour établir son hégémonie dans la région ;
- Elaborer des études de manière transversale sur les rapports et les dynamiques internes qui régissent les interactions entre le terrorisme et l'extrémisme religieux y compris les réseaux d'obédience wahabite ;
- Instituer des programmes d'études au sein des centres de recherche universitaires dans le but d'approfondir la réflexion sur les causes de la radicalisation des jeunes et du développement des idées extrémistes dans leurs milieux ;
- Mettre en place des lobbys, par le biais des diasporas qui ont un rôle important, afin de plaider au profit des pays de la région. Ces lobbys ont pour objectifs de mobiliser les soutiens dans la lutte contre les menaces et les défis. Il serait utile d'associer aussi les élites issues des diasporas dans la création d'une plateforme de communication des communautés émigrées ;
- Impliquer les chefferies tribales et traditionnelles dans la prévention et la lutte contre la propagation des idées extrémistes au sein de leurs communautés respectives et oeuvrer à une réelle prise de conscience des dangers que représente l'insertion du terrorisme dans leurs territoires. Cette implication n'est possible et opportune que si elle est inscrite au sein de la plateforme de communication.

La lutte sécuritaire contre le terrorisme : Les moyens, les stratégies et la coopération

La force militaire constitue l'un des leviers important pour vaincre le terrorisme et pour ramener la paix. De ce fait, il y a lieu de renforcer les capacités de combat des armées et des forces de sécurité chargées de la lutte contre cette menace. La force militaire doit être évidemment accompagnée des processus d'accompagnement de type social et idéologique à l'endroit des milieux visés. L'important étant de formuler une réponse commune entre les pays de la zone du Sahel – Sahara, car nulle réponse n'est appropriée et idoine si elle demeure cantonnée dans une aire partielle. A ce titre, il convient d'énoncer les recommandations suivantes qui prévoient de :

- Interdire toute négociation avec les terroristes sous n'importe quelle considération. Aucune concession sur cet aspect ne peut être tolérée. En effet, toute négociation peut s'apparenter à une forme de reconnaissance de ces factions criminelles ;
- Parer à toute éventuelle manipulation de la part des terroristes ou des mouvements de sédition des problèmes ethniques. Cette action repose nécessairement sur l'élaboration d'une réflexion sur la gestion des identités des groupes culturels, linguistiques, ethniques et la mise en œuvre d'une démarche inclusive de toutes les composantes des sociétés et des nations de la région ;
- Revivifier les traditions d'échange et de communication à travers le Sahara qu'avait été, par le passé, un territoire sillonné de voies et de pistes animées, avec des villes florissantes qui les balisent. En réhabilitant ces échanges et en les soustrayant à l'économie de l'ombre, les trafics transfrontaliers ne profiteraient plus au terrorisme ;
- Inscire le terrorisme et les trafics illicites et dangereux comme les principaux défis pour la région et éviter ainsi toute forme d'erreur dans la hiérarchie des menaces ;
- Sensibiliser les Etats de la région à leur responsabilité et à celle des puissances étrangères dans la césure entre les peuples. Il y a lieu aussi d'insister sur le fait que la lutte contre le terrorisme implique une attitude empreinte de justice et d'équité afin d'éviter toute forme de stigmatisation de certaines communautés religieuses ou ethniques ;
- Créer l'observatoire des trafics de drogue et promouvoir la coopération entre les services de répression des stupéfiants ;
- Réfléchir à l'opportunité de la création et l'institution d'un état-major de lutte contre les menaces communes et éviter la duplication des mécanismes et cadres de coopération sécuritaire.

Dr. Rafaâ Tabib

Hammamet, 12 Septembre 2018